

# éducation du 1<sup>er</sup> degré

ENS  
FICHE 1

## Constructions neuves

Informations  
pour  
le Maître  
d'Ouvrage

Description des actions éligibles	Construction, extension d'écoles maternelles ou primaires ou de locaux neufs répondant à une étude de besoin
Dépenses éligibles	Construction de classes, salles de jeux, restaurants scolaires (1 <sup>er</sup> équipement compris), préaux, sanitaires, travaux d'accessibilité
Exclusions	Réfection des cours d'école
Bénéficiaires	Communes, EPCI disposant de la compétence
Objectifs et enjeux	Répondre aux besoins en matière d'accueil scolaire, notamment lors de la création de classes
Références • européennes • nationales • régionales (textes en vigueur, liens Internet)	
Critères d'éligibilité Conditionnalité des aides	
Critères d'intervention Montant de l'aide	Construction neuve avec restaurant scolaire : - subvention sur le coût HT, plafonnée à 100 000 € pour la durée du PADC Construction neuve sans restaurant scolaire : - subvention sur le coût HT, plafonnée à 30 000 € pour la durée du PADC • Communes : Taux d'intervention différencié - 20% du coût HT - 25% du coût HT - 30% du coût HT (cf Annexe 3 du Règlement)  • Communautés de communes : - 25% du coût HT

**Informations  
pour  
le Maître  
d'Ouvrage**

Territoires visés  
(zonage infradépartemental,  
communes rurales/urbaines...)

Collectivités du département

Constitution d'un dossier  
(pièces à fournir)

Dossier type

**Informations  
pour  
la gestion  
en interne  
du dossier**

Engagement  
et contreparties envisagés

Mention du logo du Département pendant la  
durée des travaux et sur tous les supports de  
communication

Circuits de gestion

Dépôt :  
Direction de l'Appui aux Territoires et aux Communes  
Instruction administrative et financière :  
Direction de l'Education

Cofinanceurs possibles

ETAT (DGE)  
Région (FRIL)

Adresses utiles

Inspection d'Académie  
Rue Guillaume VII le Troubadour  
86022 POITIERS Cedex  
Tél. : 05 49 60 30 30

Préfecture de la Vienne  
7 Place Aristide Briand  
86000 POITIERS  
Tél. : 05 49 55 70 00

Région Poitou-Charentes  
15, rue de l'Ancienne Comédie  
86000 POITIERS  
Tél. : 05 49 55 77 00

Département de la Vienne  
Direction de l'Education  
Téléport 1- 2<sup>e</sup> étage  
Immeuble @ 3  
Avenue du Futuroscope  
86960 FUTUROSCOPE Cedex  
Tél. : 05 49 62 91 78

Contact pour toute information concernant cette action :  
Direction Générale Adjointe des Infrastructures  
Direction de l'Education : 05 49 62 91 78